



Assemblée Générale

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

- **Membres avec voix délibérative** : 62 personnes présentes , soit 62 votants
- **Représentant de la CAF** : Bénédicte Brétéché
- **Représentantes de la Ville de Talmont-Saint-Hilaire** : Elisa Valéry et Catherine Garandau
- **Représentant de la fédération des centres sociaux de Vendée** : Michelle Rabiller
- **Représentant des Foyers ruraux** : Bruno Quémerais

L'ensemble des éléments présentés est inscrit dans le rapport d'activité.

1. RAPPORT MORAL

Le rapport moral est lu par le Président, Pierre Barbedette.

Rapport moral approuvé à l'unanimité (vote à main levée)

Les candidats pour siéger comme administrateurs sont présentés : 2 renouvellement et 15 nouvelles candidatures. Les adhérents votent à bulletin secret.

2. BILAN D'ACTIVITÉ

Une synthèse du bilan d'activité est présentée par Emmanuelle Vail, directrice.

Rapport moral approuvé à l'unanimité (vote à main levée)

Des animations sont prévues. Les adhérents sont divisés en 4 groupes et sont invités à suivre 4 animations différentes à tour de rôle (10/15 min) qui permettent à la fois de visiter le lieu et de découvrir des projets de la Ruche :

- **Dans le potager** : Quizz général sur l'histoire et les projets du centre
- **Dans le jardin** : Présentation du projet sur les Aire Marines Educatives (projection d'un film et échanges)
- **Dans la salle numérique** : Présentation du projet « club geek ado » et d'un exemple concret (la réalisation d'une vidéo dans le cadre du concert de soutien de la Ruche)
- **Au café** : Visite du café et échange sur les attentes des adhérents

3. RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat 2022 est présenté par Emmanuelle Vail. L'année 2022 présente un résultat déficitaire de 15 908 € qui s'explique principalement par :

- **Une hausse significative des dépenses** : Reprise des activités (prestataires, achats de petits matériels...) et charges de personnel liées au renforcement de l'équipe nature
- **Insuffisamment compensée par les recettes** pourtant en nette augmentation. L'insuffisance du financement du fonctionnement explique cette situation. La Ruche supportant des charges d'un dispositif (et qui sont nécessaires) mais ne disposant pas du financement classique.

Compte de résultat approuvé à l'unanimité (vote à main levée)

Emmanuelle Vail présente un budget prévisionnel 2023 à l'équilibre dont les principaux points sont :

- Des charges relativement stables
- Une augmentation des subventions avec la sollicitation de nouveaux financeurs

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité (vote à main levée)

Les résultats du vote sont annoncés : les 17 administrateurs sont élus à la majorité absolue.

La parole a ensuite été donnée aux partenaires :

- Bruno Quémerais, des Foyers ruraux
- Michelle Rabiller de la Fédération des centres sociaux
- Elisa Valéry, élue de la Ville de Talmont-Saint Hilaire
- Bénédicte Brétéché, administratrice de la Caisse d'Allocations Familiales

LE PRÉSIDENT, PIERRE BARBEDETTE

